

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-036****ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	26	27

L'an deux mil vingt six, le 07 avril à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Marie PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, M. Jean-Loup KASTLER, M. Raphael VINCON, M. Thao TRAN DINH, M. Charly MARTIN, M. Philippe LESPINASSE, M. Florian ABATTU, Mme Marie-José ANTON, Mme Amira BEN OUAGHREM, Mme Claire BOUR, M. Youssef BOUSLIM, M. Corentin BOUSQUET, M. Francois CAMPAGNE, Mme Manon CATRY, Mme Katia DAYAN, Mme Geneviève DESMARIS, Mme Rofrane EL MEZDARI, Mme Aida FALL, Mme Stéphanie MAYNADIER, Mme Katherine PHELUT, M. Luis SORIA, Mme Paula VALLE, Mme Piotr WALENDZIK, M. Béchir NAOUALI, Mme Hanane BOUHYADI, M. Pierre-Marie PHILIPPS.

Pouvoir(s) :

M. Clément FIORINI à M. Pierre-Marie PHILIPPS.

Etaient absents :

Mme Chantal HARS, Mme Anne-Francoise HAAS, Mme Aude BUISSON, M. Grégory CAIX, Mme Catherine CANIVET, M. Peter LOOSLI.

Secrétaire de séance : Étienne t'KINT de RODENBEKE

La Ville de Ferney-Voltaire soutient l'initiative locale depuis de nombreuses années, à travers des subventions de fonctionnement et des subventions, dites exceptionnelles, c'est-à-dire au projet, à une

animation ou une manifestation particulière. Cette démarche contribue au bien-vivre ensemble et s'articule autour de six grands axes :

- Solidarité
- Enseignement
- Jeunesse / Loisirs
- Culture / événementiel
- Sports
- Environnement

Au-delà de ce soutien, la Ville accompagne les associations par la mise à disposition à titre gracieux de :

- locaux et espaces de travail, en différents sites de la ville,
- matériel logistique (tables, bancs, chaises, barnums...),
- accompagnement par des agents de la commune à l'organisation de certaines activités,
- l'invitation à participer aux événements communaux, pour y tenir des stands de restauration / buvette, dont le bénéfice des recettes est accordé aux associations participantes.

Conformément à l'enveloppe prévue au budget primitif 2026 de 348 320 €, la commission générale réunie le 2 avril 2026, propose la répartition suivante :

Répartition	2025				2026 demande	2026 Proposition commission	
Solidarité	23 394 €	18 694 €	22 244 €	15 500 €	29 750 €	13 300 €	
Enseignement	200 €	18 100 €	19 100 €	11 100 €	4 500 €	4 400 €	
Jeunesse/Loisirs	1 200 €	700 €	1 600 €	700 €	500 €	500 €	
Culture/Eva	190 300 €	177 200 €	203 100 €	172 900 €	211 375 €	178 000 €	76 875 €
Sport	- €	88 830 €	113 500 €	82 325 €	112 250 €	86 735 €	
Environnement	3 900 €	600 €	5 900 €	600 €	6 510 €	3 860 €	
Total	218 994 €	304 124 €	365 444 €	283 125 €	364 885 €	286 795 €	

Considérant le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, notamment son article 1, lorsque la subvention dépasse 23 000 €, la collectivité est dans l'obligation de conclure une convention avec l'association bénéficiaire. Cette convention doit définir l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention.

Considérant le tableau récapitulatif, ci-annexé, reprenant la totalité des associations pour lesquelles une subvention directe est proposée au titre de l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le versement des subventions présentées dans le tableau annexé.
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	23
Contre	0
Abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 10 avril 2026
Date de retour de l'acte : 10 avril 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260407-10864-DE-1-1

Le Maire,
Pierre-Marie PHILIPPS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Catégorie	Sous catégorie	Désignation des Associations	Demande 2026	Proposition commissions 2/04/26	Conseil Municipal 7/04/206	Locaux associatifs	Valorisation des locaux prêtés
Solidarité	Fonctionnement	Accueil Gessien reçu le 15/01	7 500 €	5 000 €			
Solidarité	Fonctionnement	Amicale des Anciens Marmousets reçu le 12/12	300 €	200 €		30 m2	2 520 €
Solidarité	Fonctionnement	Amicale pour l'animation du centre hospitalier du Pays de Gex reçu le 14/01	900 €	900 €			
Solidarité	Fonctionnement	Banque alimentaire de l'Ain reçu le 12/01	800 €	500 €			
Solidarité	Fonctionnement	Equipe d'entraide reçu le 27/10	2 000 €	1 000 €			
Solidarité	Fonctionnement	GEM (Groupe entraide mutuelle) reçu le 05/01	2 000 €	1 600 €		80 m2	6 720 €
Solidarité	Fonctionnement	La CIMADE reçu le 12/01	1 000 €	500 €		48 m2 partagé	4 032 €
Solidarité	Fonctionnement	Ni putes ni soumises reçu le 22/12	3 500 €	3 000 €		34m2	2 898 €
Solidarité	Fonctionnement	Secours catholique de l'Ain reçu le 15/12	900 €	600 €			
Enseignement	Fonctionnement	Maison familiale rurale de Vulbens reçu le 21/10	300 €	300 €			
Enseignement	Fonctionnement	Maison familiale rurale de CHATTE (38) reçu le 13/01	100 €	100 €			
Enseignement	Fonctionnement	Sou des écoles Florian	2 000 €				
Enseignement	Fonctionnement	Sou des écoles Jean Calas reçu le 15/01	2 000 €	2 000 €			
Enseignement	Fonctionnement	Sou des écoles Jean de la Fontaine reçu le 18/12	2 000 €	2 000 €			
Jeunesse/Loisirs	Fonctionnement	Jeunes Sapeurs des Pompiers du Nord Est Gessien reçu le 15/01	500 €	500 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Amicale Personnel Communal reçu le 8/01	78 500 €	78 500 €		20m2	1 680 €
Culture/Eva	Fonctionnement	Alkons danser reçu le 12/01	2 500 €	500 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Atelier d'Académie reçu le 22/12	2 000 €	1 500 €		300m2	25 200 €
Culture/Eva	Fonctionnement	Bande dessinée Pays de Gex- Festival reçu le 8/01	5 000 €	5 000 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Cello Arte (sous réserve manifestation, location de piano) reçu le 9/01	1 000 €	500 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Cercle Condorcet reçu le 7/01	900 €	200 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Compagnie Thalea reçu le 15/01/2026	32 000 €	32 000 €		248m2	20 832 €
Culture/Eva	Fonctionnement	Cultive ton jardin	1 000 €	1 000 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Les Amis de l'Œgus du Temple (sous réserve du festival) reçu le 17/01	6 500 €	6 500 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Les Ateliers buissonniers (pépites scéniques) reçu le 12/01	3 000 €	3 000 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	ORION reçu le 15/01	600 €	600 €		18m2	1 533
Culture/Eva	Fonctionnement	Société de Musique Ferney reçu le 30/12	24 000 €	24 000 €		82m2	6 888 €
Culture/Eva	Fonctionnement	SOLOST Academy reçu le 15/01	6 000 €	3 000 €			
Culture/Eva	Fonctionnement	Voltaire à Ferney (Ephéméride) 2025 reçu le 15/01	1 700 €	1 700 €			
Sport	Fonctionnement	Agym reçu le 12/01	10 000 €	10 000 €		1036m2	12 600,00 €
Sport	Fonctionnement	CTT Gessien reçu le 13/01	9 000 €	7 430 €		300m2	12 096 €
Sport	Fonctionnement	Grimptout	4 000 €	4 000 €		365m2	12 600 €
Sport	Fonctionnement	Handball club Gessien	7 000 €	7 000 €		1000m2	2 268 €
Sport	Fonctionnement	Judo Ferney Prevesin reçu le 12/01	3 000 €	3 000 €		180m2	6 048 €
Sport	Fonctionnement	Le Patriarche (pétanque)	2 500 €	2 500 €			
Sport	Exceptionnelle	L'Association Sportive Lycée FV reçu le 13/01	4 000 €	2 550 €			
Sport	Fonctionnement	L'Association Sportive Collège FV reçu le 15/01	3 500 €	3 500 €			
Sport	Fonctionnement	Move different	10 000 €	4 000 €		86m2	7 056 €
Sport	Fonctionnement	Pays de Gex Natation reçu le 16/01	9 000 €	7 980 €		375m2	18 396 €
Sport	Fonctionnement	Pays Gex Football Club	20 000 €	20 000 €		13000m2	14 112 €
Sport	Fonctionnement	Ferney Ski Club reçu le 13/01	5 000 €	1 110 €			
Sport	Fonctionnement	Tennis Club FV reçu le 15/01	10 000 €	9 015 €		4210m2	59 976 €
Sport	Fonctionnement	USPG Rugby	10 000 €	3 650 €		7700m2	4 032 €
Sport	Fonctionnement	Volley Ferney-Prevesin	1 000 €	1 000 €			
Environnement	Fonctionnement	Apicy reçu le 16/01	300 €	300 €			
Environnement	Fonctionnement	Les jardins de Voltaire reçu le 15/01	3 360 €	3 360 €		20m2	1 680 €
Environnement	Fonctionnement	Le Verger Tiocan reçu le 29/12	450 €	200 €			
TOTAL SUBVENTIONS			302 610 €	266 795 €			

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-058****ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2026 -
DEUXIÈME VOLET**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	24	31

L'an deux mil vingt six, le 05 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Marie PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Raphael VINCON, M. Thao TRAN DINH, M. Charly MARTIN, M. Philippe LESPINASSE, Mme Marie-José ANTON, Mme Amira BEN OUAGHREM, M. Youssef BOUSLIM, M. Corentin BOUSQUET, Mme Aude BUISSON, Mme Catherine CANIVET, Mme Manon CATRY, Mme Katia DAYAN, Mme Rofrane EL MEZDARI, Mme Aïda FALL, M. Clément FIORINI, M. Peter LOOSLI, Mme Stéphanie MAYNADIER, Mme Katherine PHELUT, Mme Piotr WALENDZIK, M. Pierre-Marie PHILIPPS, M. Francois CAMPAGNE.

Pouvoir(s) :

Mme Geneviève DESMARIS à Mme Chantal HARS, Mme Claire BOUR à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Hanane BOUHYADI à M. Philippe LESPINASSE, M. Béchir NAOUALI à Mme Katherine PHELUT, Mme Paula VALLE à Mme Manon CATRY, M. Florian ABATTU à Mme Catherine CANIVET, M. Luis SORIA à M. Thao TRAN DINH.

Etait excusée :

Mme Anne-Francoise HAAS.

Etait absent :

M. Grégory CAIX.

Secrétaire de séance : Thao TRAN

La Ville de Ferney-Voltaire soutient l'initiative locale depuis de nombreuses années, à travers des subventions de fonctionnement et des subventions, dites exceptionnelles, c'est-à-dire au projet, à une animation ou une manifestation particulière. Cette démarche contribue au bien-vivre ensemble et s'articule autour de six grands axes :

- Solidarité
- Enseignement
- Jeunesse / Loisirs
- Culture / événementiel
- Sports
- Environnement

Au-delà de ce soutien, la Ville accompagne les associations par la mise à disposition à titre gracieux de :

- locaux et espaces de travail, en différents sites de la ville,
- matériel logistique (tables, bancs, chaises, barnums...),
- accompagnement par des agents de la commune à l'organisation de certaines activités,
- l'invitation à participer aux événements communaux, pour y tenir des stands de restauration / buvette, dont le bénéfice des recettes est accordé aux associations participantes.

Il est rappelé que conformément au décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, notamment son article 1, lorsque la subvention dépasse 23000 €, la collectivité est dans l'obligation de conclure une convention avec l'association bénéficiaire. Cette convention doit définir l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention.

Considérant l'enveloppe prévue au budget primitif 2026 de 348 320 €,

Considérant la commission générale réunie le 19 mai 2026,

Considérant le tableau récapitulatif joint en annexe expose le second volet des demandes de subventions formulées par les associations pour l'année 2026,

Considérant la demande de l'association sportive du lycée international d'une subvention exceptionnelle de 1000 €, soit 500€ pour les deux équipes de l'établissement qui se sont brillamment qualifiées pour participer aux championnats de France scolaire UNSS :

- l'équipe de rugby à sept, qui participera à la compétition organisée en mai à Soustons.
- le groupe de danse, sélectionné pour le festival national qui se déroulera en juin à Albi.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le versement des subventions présentées dans le tableau annexé ;
- **Autorise** le versement exceptionnel de 1000€ à l'association sportive du lycée international ;
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	27
Contre	0

Abstentions	3
Ne prend pas part au vote	1

Date de télétransmission : 11 juin 2026
Date de retour de l'acte : 11 juin 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260605-12792-DE-1-1

**Le Maire,
Pierre-Marie PHILIPPS**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Catégorie	Sous catégorie	Désignation des Associations	Demande 2026	Proposition à la Commission 19/05	CM 5 juin	Locaux associatifs	Valorisation des locaux prêtés	Commentaire
Solidarité	Fonctionnement	CRAF Club Retraites Aînés Ferney	1 500 €	500 €		100m2	8 400 €	
Solidarité	Fonctionnement	Umoja reçu	1 500 €	500 €				
Enseignement	Fonctionnement	Sou des écoles Florian	2 000 €	2 000 €				
Culture/Eva	Fonctionnement	Association des chinois du Pays de Gex	300 €	300 €				
Culture/Eva	Exceptionnelle	Cello Arte, 500€ attribués au CM du 7 avril 2026	1 000 €	500 €				500€ attribués au CM 7/04
Culture/Eva	Exceptionnelle	Cultures et cinémas (sous réserve festival 5 continents)	10 000 €	10 000 €		19 m2	1 533 €	
Culture/Eva	Fonctionnement	Country club	375 €	300 €				
Culture/Eva	Fonctionnement	Compagnie des planches brûlées	2 000 €	500 €				
Culture/Eva	Fonctionnement	Encuentro de Dos Mundos (sous réserve festival (Ibero-américain)	5 000 €	1 000 €		234m2	3 276 €	
Culture/Eva	Fonctionnement	MusicaVolta	3 000 €	1 500 €				
Culture/Eva	Fonctionnement	Pimba	3 000 €	500 €		48m2	4 032 €	
Culture/Eva	Exceptionnelle	Pangloss	10 000 €	10 000 €				
Sport	Exceptionnelle	L'Association Sportive Lycée FV	1 000 €	1 000 €				
		TOTAL SUBVENTIONS	40 675 €	28 600 €				

Mme ARDIET
Professeur EPS
Lycée international

CITÉ INTERNATIONALE DE FERNEY-VOLTAIRE
Site de Ferney-Voltaire
Avenue des Sports
01210 FERNEY-VOLTAIRE
Tél. 04 50 40 00 00 - Fax 04 50 40 00 00

à

Monsieur le Maire
de Ferney Voltaire

Ferney Voltaire, le 22 mai 2026

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de solliciter le soutien de la Ville de Ferney-Voltaire pour accompagner deux projets sportifs et culturels portés par les élèves du Lycée international.

Cette année, deux équipes de l'établissement se sont brillamment qualifiées pour participer aux championnats de France scolaire UNSS :

- l'équipe de rugby à sept, qui participera à la compétition organisée en mai à Soustons ;
- le groupe de danse, sélectionné pour le festival national qui se déroulera en juin à Albi.

La participation d'une vingtaine d'élèves à ces deux événements représente un coût important (transport, hébergement, restauration et frais d'inscription). Malgré l'implication des familles, le soutien de l'établissement ainsi que les actions menées par les élèves eux-mêmes, notamment des ventes organisées sur le marché de Ferney-Voltaire, le financement demeure aujourd'hui insuffisant.

C'est pourquoi nous sollicitons auprès de la municipalité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000 euros soit 500€ pour chaque équipe. Cette aide permettrait non seulement de soutenir la pratique sportive et l'engagement de nos jeunes, mais également d'associer la Ville à un projet valorisant ses élèves et son dynamisme éducatif et sportif au niveau national.

Nous serions très reconnaissants de l'attention que vous porterez à cette demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

The block contains a handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a double border. The outer ring contains the text "CITÉ INTERNATIONALE DE FERNEY-VOLTAIRE" at the top and "FERNEY VOLTAIRE" at the bottom, separated by two small stars. The inner circle features a heraldic crest or coat of arms.